

15ème législature

Question N° : 44799	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Accélération de la production de biogaz	Analyse > Accélération de la production de biogaz.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'intérêt pour la France d'accélérer et de faciliter la production de biogaz par les agriculteurs. La simplification des procédures et la réduction des délais permettraient d'atteindre cet objectif et de participer ainsi rapidement à la reconquête de la souveraineté énergétique de la France en matière gazière. À titre d'exemple, la dynamique créée par le plan de redynamisation des Ardennes, dénommé Pacte Ardennes, signé le 15 mars 2019 à Charleville-Mézières, va permettre dans quelques mois une production de biogaz dans le département couvrant 25 % de la consommation des entreprises et des familles ardennaises. Ce chiffre peut être mis en rapport avec la proportion de gaz consommé en France et importé de Russie, soit 17 %. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.